

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	Tm	Tm	Improductif	Non forestier
BR	Bruyère	X	X	X	X
CH	Chêne	X	X	X	X
FR	Frêne	X	X	X	X
LA	Larix	X	X	X	X
LI	Liège	X	X	X	X
ME	Mélèze	X	X	X	X
MO	Mûrier	X	X	X	X
PA	Pice	X	X	X	X
PE	Peuplier	X	X	X	X
PR	Prunelle	X	X	X	X
SA	Sapin	X	X	X	X
SO	Soufre	X	X	X	X
TA	Tanneau	X	X	X	X
TR	Tru	X	X	X	X

Exemple d'appellation

Tm de hauteur	Tm de hauteur	Improductif	Non forestier
BR 98 C	CJ 98 D	A CH	NE
BR 98 A2	PA 5		
BR 98 D	CT 78 10		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Couverture d'au moins 75% de la surface terrestre totale et occupée par les essences résineuses.

FEUILLEUX
Couverture d'au moins 75% de la surface terrestre totale et occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Couverture d'au moins 25% de la surface terrestre totale et occupée par les essences feuillues et d'au moins 25% de la surface terrestre totale occupée par les essences résineuses.

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES #1	ESSENCES FEUILLEUSES #1	ESSENCES FEUILLEUSES #2	ESSENCES FEUILLEUSES #3
BR	Bruyère	FR	Frêne	FR
CH	Chêne	LA	Larix	LA
FR	Frêne	LI	Liège	LI
LA	Larix	LI	Liège	LI
LI	Liège	ME	Mélèze	ME
ME	Mélèze	MO	Mûrier	MO
MO	Mûrier	PA	Pice	PA
PA	Pice	PE	Peuplier	PE
PE	Peuplier	PR	Prunelle	PR
PR	Prunelle	SA	Sapin	SA
SA	Sapin	SO	Soufre	SO
SO	Soufre	TA	Tanneau	TA
TA	Tanneau	TR	Tru	TR

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Classes de hauteur	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET COORDONNÉES			
	20 m	25 m	30 m	35 m
1	10	15	20	25
2	15	20	25	30
3	20	25	30	35
4	25	30	35	40

(*) Information provenant d'inventaire

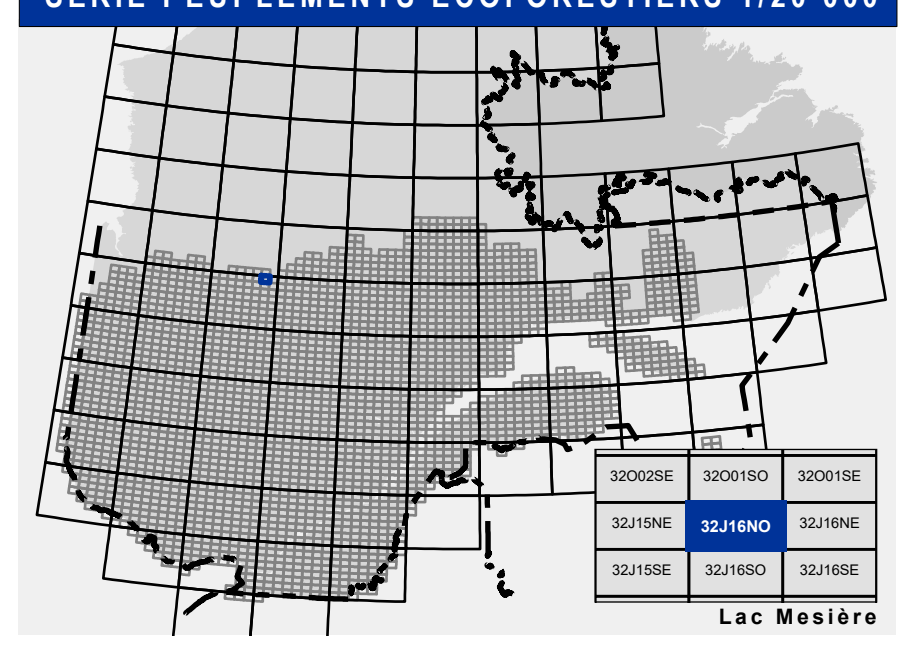
CLASSES D'ÂGE

REPLEUMENTS ÉQUIVOCALIS	10	20	30	40	50	60	70	80	90
	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 à 140)	(141 à 160)	(161 à 180)
REGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90
IRREGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chêne total	CON
ET	Épave total	COE
ES	Épave grave	COG
BR	Bruyère total	COA
FR	Frêne	COB
VER	Végétation	COE

CODE	TERRAINS FORESTIERS	CLASSES DE PENTE
CH	Défilé ou semi-défilé humide	A
CH	Défilé ou semi-défilé sec	B
AL	Autre	C
		D
		E
		F
		G
		H
		I
		J
		K
		L
		M
		N
		O
		P
		Q
		R
		S
		T
		U
		V
		W
		X
		Y
		Z

SERIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 4
- NP - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 & 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
- Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)
- Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
- Système de coordonnées planes du Québec (SCQP): FUSEAU 8
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
- Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 74°22'31.0" 50°56'15"N
- Longitude d'origine (méridien central): 73°30' ouest
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0.9999

Sources

Donnée: Asstis cartographique (données topographiques)

Informations forestières

Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Date: 14/04/2005

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

07/06/2019

4e programme

2012

Année des photos pour la production de la carte (Espèces de recensement principales)

Date de mise à jour provinciale: Juin 2019

Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production: Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs

Diffusion: Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

